

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 02400 Numéro SIREN : 390 249 548 Nom ou dénomination : L'EXPRESS D'ORLEANS

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 95328



20220953282021

DATE DEPOT : 22/07/2022

N° DE DEPOT : 95328

N° GESTION : 1993B02400

N° SIREN : 390249548

DENOMINATION : L'EXPRESS D'ORLEANS

ADRESSE : 128 AVE DU GENERAL LECLERC 75014 PARIS

MILLESIME : 2021

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 JUIN 2022

Sous le N° : 95328

L'EXPRESS D'ORLEANS

SARL au capital de 7.622,45 Euros

Siège Social : 128 AV DU GENERAL LECLERC

75014 PARIS

R.C.S : Paris B 390 249 548

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de **66.126 Euros** de l'exercice 2021.

Par ailleurs, l'assemblée décide de distribuer **40.000 Euros** sur le résultat de l'exercice et d'affecter la somme de **26.126 Euros** au poste de report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Société L'EXPRESS D'ORLEANS

128 AV DU GENERAL LECLERC

75014 PARIS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société L'EXPRESS D'ORLEANS	128 AV DU GENERAL LECLERC
SIRET 3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2	75014 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
L'EXPRESS D'ORLEANS 128 AV DU GENERAL LECLERC 75014 PARIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités exercées BAR/RESTAURANT	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15% 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
EXPERTS 166 BD VOLTAIRE 75011 PARIS Tél: 0143562940			
CGA/OMGA / Viseur conventionné (cocher la case correspondante)		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date: 04/05/2022 Lieu: PARIS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: GERANT	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature ATI HABIB BEN HASSEN	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	40 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e				
	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		40 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)		40 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, eu cours de la période retenue pour l'essiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
M ATI HABIB BEN HASSEN ASSOCIE GERANT 24 RUE 94110 ARQUEIL		125	2021	14 680				
M KAROU ALI ASSOCIE 12 AVE LOUIS PASTEUR 92220 BAGNEUX		125	2021	14 718				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			56 412
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS VALEES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	18 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise Société L'EXPRESS D'ORLEANS Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 128 AV DU GENERAL LECLERC 75014 PARIS

Numéro SIRET * 3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

ACTIF IMMOBILISE

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	251 541	012		251 541	251 541	
	Fonds commercial *							
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	178 044	030	171 467	6 578	8 752	
	Immobilisations financières * (1)	040	5 708	042		5 708	5 708	
Total I (5)		044	435 293	048	171 467	263 827	266 001	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	790	062		790	620	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	691	074		691	2 765
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	14 553	086		14 553	48 874	
	Charges constatées d'avance *	092	6 555	094		6 555	253	
	Total II	096	22 589	098		22 589	52 512	
	Total général (I+II)	110	457 883	112	171 467	286 416	318 513	
	PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			7 622		7 622	
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			762		762	
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132				
	Report à nouveau	134			63 850		83 400	
	Résultat de l'exercice	136			66 126		20 450	
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142			138 360		112 235	
	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			50 000		50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			1 098		2 003	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	73 534	172	96 958		154 275	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			148 056		206 278	
	Total général (I + II + III)	180			286 416		318 513	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société L'EXPRESS D'ORLEANS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 2 0 2 1		13 1 1 2 2 0 2 0						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	183 943	158 911						
	Production vendue	biens	215	214								
		dont export et livraisons intracommunautaires										
		services *	217	218								
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222								
	Production immobilisée *			224								
	Subventions d'exploitation reçues			226	65 666	23 844						
	Autres produits			230	36 762	30 037						
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	286 371	212 791						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	53 783	49 152						
	Variation de stock (marchandises) *			236	(170)	2 230						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	2 237	2 815						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	63 170	53 753						
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 272	2 375						
	Rémunérations du personnel *			250	88 263	72 852						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 620	4 691						
	Dotations aux amortissements *			254	2 174	4 474						
	Dotations aux provisions			256								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	220 245	192 341						
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	66 126	20 450						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280								
	Produits exceptionnels			290								
	Charges financières			294								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *			306								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	66 126	20 450						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	66 126	314						
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles *			322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330								
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251								
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997								
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zone de restructuration de la déense (44 septies)	127		Zone de revitalisation rurales (44 septies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bascul d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies)	991				
	Divers ZFANG (44 septies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance des reports en arrière de déficit	346		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)	992	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septies)	993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	2 460	354					
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356								
Déficits antérieurs reportables : * 1.0...5.20							360	2 460				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	0	372					

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2021

[illegible]

Détail des déductions diverses		
FOND DE SOLIDARITE COVID19		63 666
Total des déductions diverses	350	63 666 ..

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANS

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	251 541	402		404		406	251 541		251 541		
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	34 393	442		444		446	34 393		34 393		
	Installations générales, agencements divers	450	138 474	452		454		456	138 474		138 474		
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 178	472		474		476	5 178		5 178		
Immobilisations financières		480	5 708	482		484		486	5 708		5 708		
TOTAL		490	435 293	492		494		496	435 293		435 293		

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	34 040	532	272	534		536	34 312		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	130 075	542	1 902	544		546	131 977		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	5 178	562		564		566	5 178		
TOTAL		570	169 293	572	2 174	574		576	171 467		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANSNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	10 530	Déficits imputés	983	2 460
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	8 071
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870	8 071

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 395
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 805
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société L'EXPRESS D'ORLEANS

31/12/2021

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise: Société L'EXPRESS D'ORLEANS		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2021		et clos le: 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		376	5
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	183 943	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	183 943	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	65 666	
Variation positive des stocks	111	170	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	36 762	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	102 598	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121	71 375	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	22 265	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	93 646	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	192 895
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	192 895	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	183 943	Effectifs au sens de la CVAE *
		023	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des valeurs et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation fournie des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	2
---	---

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2
 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société L'EXPRESS D'ORLEANS
 ADRESSE (voie) 128 AV DU GENERAL LECLERC
 CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ATI Prénom(s) HABIB BEN HASSEN
 Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 161066 N° Département Commune Pays TN
 Adresse : N° 24 Voie RUE HENRI BARBUSSE
 Code postal 94110 Commune ARCUEIL Pays France

Titre (2) M Nom patronymique KAROU Prénom(s) NASER BEN MOHAMED
 Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance : Date 150262 N° Département Commune Pays TN
 Adresse : N° 152 Voie RUE ETIENNE MARCEL
 Code postal 93100 Commune MONTREUIL Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société L'EXPRESS D'ORLEANS

ADRESSE (voie)

128 AV DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL

75014

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

4

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

KAROUI

Prénom(s)

ALI

Nom marital

% de détention

25.00

Nb de parts ou actions

125

Naissance :

Date

180156

N° Département

Commune

Pays

TN

Adresse :

N°

12

Voie

AVE LOUIS PASTEUR

Code postal

92220

Commune

BAGNEUX

Pays

France

Titre (2)

M

Nom patronymique

KAROUI

Prénom(s)

ABDESSELEM

Nom marital

% de détention

25.00

Nb de parts ou actions

125

Naissance :

Date

050453

N° Département

Commune

Pays

TN

Adresse :

N°

08

Voie

RUE DES MARINIERS

Code postal

75014

Commune

PARIS

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1 N° SIRET 3 9 0 2 4 9 5 4 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société L'EXPRESS D'ORLEANS

ADRESSE (voie) 128 AV DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.